

ANNEXE FINANCIÈRE AU CONTRAT D'ADHÉSION

PÔLE CIRCUITS COURTS 2023-2024

Je, soussigné(e) _____ (nom du signataire)
_____, (titre), représentant du collectif de producteurs
_____ (nom du collectif de producteurs)

Situé à _____

N° SIRET : N° TVA Intracom. FR

confirme l'engagement de celui-ci à adhérer au Pôle Circuits Courts Terre d'envies-CEGAR pour l'année 2023/2024 (du 01/10/2023 au 30/09/2024).

Adhésion de base au Pôle Circuits Courts

252 € TTC (soit 210 € HT) si vous êtes suivis en comptabilité ou pour le social par le CEGAR

408 € TTC (soit 340 € HT) le cas échéant

Forfaits complémentaires :

Forfait technico-économique : 1 260 € TTC* (soit 1 050 € HT)

Forfait accompagnement 4 jours : 1 980 € TTC* (soit 1 650 € HT)

Forfait technico-économique + Forfait accompagnement 4 jours : 3 240 € TTC* (soit 1 050 € HT + 1 650 € HT)

* L'accès à ces forfaits nécessite de prendre l'adhésion de base.

Fait à _____ Signature et cachet de la structure :

Le _____

ADHÉSION DE BASE

Fiches Pratiques : 10 numéros

+

2 rencontres techniques régionales

+

Veille juridique, sanitaire
et réglementaire

+

Sommaire Classeur Hygiène

+

Accès aux formations (GRATUIT
ou tarif adhérent)

+

Accès aux prestations
conseils et graphiques

+

Tarifs préférentiels : commandes
groupées, Mediapost, ...

+

8 visuels pour communiquer
sur vos spécificités de
magasins de producteurs

210 € HT/an

si suivi compta/social par le CEGAR

340 € HT/an

le cas échéant

FORFAIT TECHNIKO-ÉCONOMIQUE

Un outil de pilotage et visualisation de vos données
stratégiques, consultable quand vous le souhaitez !

Analyse détaillée sur 3 ans des fréquentations, paniers
moyens, ventes du magasin et de leur évolution, par mois,
par famille de produits, par ferme et par produits

+

Réunion de restitution avec rendu personnalisé : accès à
un site en ligne et son tutoriel, propres au magasin

+

Synthèse des ventes par ferme et par type de produits

1 050 € HT/an

Si 1^{ère} année d'adhésion au forfait, paramétrage de l'outil d'analyse :

Logiciels ATLAS, POINTEX Posilog : 160 € HT - Autre logiciel : 300 € HT

FORFAIT 4 JOURS

Forfait valable 1 an (du 01/10/2023 au 30/09/2024)

Hors frais de déplacement

+

Renouvelable de 4 jours en 4 jours

1 650 € HT/an



FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Offerts pour la première réunion.

Au delà, participation forfaitaire facturée à partir
de l'agence CEGAR la plus proche :

Forfait A - 1/2h aller-retour - 20,00 € HT
Forfait B - 1/2h à 1h aller-retour - 26,00 € HT
Forfait C - 1h à 2h aller-retour - 49,00 € HT
Forfait D - 2h à 3h aller-retour - 65,00 € HT
Forfait E - > 3h aller-retour - 96,00 € HT